

Armelle Le Bigot-Macaux, à la défense des droits des enfants

Armelle Le Bigot-Macaux est présidente de l'association Agir contre la prostitution des enfants (ACPE) depuis 2012 et du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE) depuis 2016. Son parcours a toujours tourné autour du monde de l'enfance.

En novembre dernier, le premier Plan national contre la prostitution des mineurs, doté de 14 millions d'euros, a été annoncé par le gouvernement. Alors que l'on estime qu'entre 5 000 et 8 000 mineurs sont concernés par ce fléau en France, l'ACPE, emmené par Armelle Le Bigot-Macaux, a milité pour ce passage nécessaire à l'action politique pour tenter d'enrayer le phénomène. « À mon arrivée au sein de l'association, le sujet n'était pas encore pris en compte par les pouvoirs publics, ni par certains professionnels, qui estimaient que c'était une tendance très limitée, se rappelle-t-elle. Mais petit à petit, nous avons réussi à convaincre. En juillet 2020, quand Adrien Taquet est devenu secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, nous avons été entendus et une commission a été nommée. » En quelques mois, et malgré un contexte sanitaire peu favorable, les travaux de cette instance ont débouché sur le premier Plan consacré à cette problématique de la prostitution des mineurs.

Celui-ci est l'aboutissement du travail de l'ACPE, qui a longtemps été seule à reconnaître la nécessité d'agir et à porter ce combat. « Il est anor-

mal que nous n'ayons toujours pas de chiffres avérés pour quantifier le phénomène : on extrapole un nombre par département, mais c'est très approximatif », s'insurge Armelle Le Bigot-Macaux. Ce fléau concerne dans la grande majorité des jeunes filles d'une quinzaine d'années, parfois plus jeunes. Souvent, elles commencent en postant des photos d'elles sur Internet, de façon assez innocente. « Celles-ci cherchent à se sentir valorisées... d'autres à se prouver des choses suite à du harcèlement ou à une perte de confiance. En ligne, elles peuvent trouver des clients en quelques minutes ! »

Rapidement, elles sont repérées et embarquées par des réseaux de proxénètes, qui leur louent des chambres, les emmènent, disent les protéger, tout en les surveillant et en récupérant l'argent gagné. « Certaines ont été victimes d'inceste ou ont subi des violences sexuelles. Elles viennent de tous les milieux sociaux, mais les jeunes filles des foyers de l'Aide sociale à l'enfance, isolées, sont des proies faciles. Une fois entrées dans le milieu, il est ensuite très difficile d'en sortir. »

Depuis sa création en 1986, les combats de l'ACPE n'ont pas toujours été tournés vers la France. « À mon arrivée en 2012, l'association était très

impliquée sur la question du tourisme sexuel. Mes nombreux voyages professionnels, en Thaïlande par exemple, m'avaient confrontée à ce fléau, que je constatais d'un œil horrifié. J'ai eu envie de m'impliquer. » Mais rapidement, l'ancienne cheffe d'entreprise s'aperçoit de la difficulté, pour une petite association, de lutter contre cette problématique internationale et s'intéresse plutôt à ce qui se passe en France.

Phénomène Lolita

Fondatrice d'ABC+, une société d'études marketing spécialisée sur le public des enfants, Armelle Le Bigot-Macaux est bien au fait de certaines problématiques liées au monde de l'enfance et de l'adolescence. « Il y avait le phénomène des lolitas, l'hypersexualisation des jeunes filles, les fellations dans les établissements scolaires... Donc, en m'appuyant sur le réseau de l'ACPE et sur les informations remontées par les professionnels de terrain, j'ai commencé à alerter sur le sujet, dans les médias, auprès des travailleurs sociaux, des parents, de l'Éducation Nationale, des institutions... Au début, tout le monde était dans le déni quand je disais que des milliers d'enfants étaient prostitués en France. » Son engage-

ment commence à porter ses fruits en 2016, lorsqu'elle parvient à organiser un colloque à l'Assemblée nationale et à marquer les esprits, avec un film mettant en avant les témoignages de parents. Depuis, l'association, qui compte désormais quatre salariés, a pu mettre en place un kit pédagogique et proposer des formations pour les professionnels en contact avec ces jeunes (ASE, magistrats, policiers...). Le Plan récemment annoncé et ses financements vont permettre à l'association d'enfin mieux quantifier le phénomène et d'intensifier ses actions, notamment avec un meilleur maillage du territoire pour les formations (**lire encadré**).

© Michel Le Moine



13 août 1946

Armelle Le Bigot-Macaux naît à Puget-sur-Argens, dans le Var.

13 janvier 1987

Elle fonde ABC+, société d'études spécialisée sur le public des enfants.

15 juin 2012

Elle devient présidente de l'ACPE.

Porter la parole des enfants

Pour Armelle Le Bigot-Macaux, c'est une belle victoire pour la protection des mineurs. Mais son engagement envers eux ne s'arrête pas à la question de la prostitution. Également présidente du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE) depuis 2016, elle porte aussi les revendications de ce collectif de 53 associations qui se battent pour la défense et la mise en œuvre des droits de l'enfant en France. « *La parole des jeunes compte et nous voulons les aider à la faire entendre dans les domaines de l'éducation, des violences faites aux enfants, de la santé... Ils ont leur mot à dire et la*

France a un gros retard dans ce domaine, par rapport aux pays nordiques notamment. » Comment ? En travaillant à faire appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant en France, en alertant sur la dégradation de la qualité du sommeil des enfants et ses conséquences, en saisissant l'ONU sur le scandale du sort réservé aux jeunes migrants (MNA) ou encore en portant les propositions des jeunes participant aux événements « *débats d'adolescents* » auprès des institutions, de la Défenseure des droits, du Défenseur des enfants et des élus...

Pour cette fille de militaire élevée à Paris, dans un milieu privilégié mais

ouvert, où les filles étaient encouragées à faire carrière, ces engagements sont un véritable aboutissement. « *Plus jeune, je disais que j'aurais plein d'enfants. Depuis, je suis devenue mère et belle-mère de quatre enfants et grand-mère de cinq petits-enfants. J'ai créé et dirigé pendant près de trente ans une entreprise, pour consulter les enfants sur les produits et services qui leur étaient destinés... Et aujourd'hui, je porte la voix d'enfants moins privilégiés que les miens et ceux que j'ai côtoyés au cours de ma carrière: il y a là comme un effet de balancier!* » ●

Juliette Cottin

Un plan de lutte contre la prostitution des mineurs en plusieurs axes

Le Plan de lutte contre la prostitution des mineurs s'attaque à différents axes, participant à mieux lutter contre le phénomène et à mieux le comprendre. Il vise l'amélioration de la sensibilisation et de l'information, à travers par exemple, la mise en place de lieux d'écoute Ado-Sexo, installés sur tout le territoire français. Il prévoit aussi le lancement d'une campagne publicitaire grand public et le renforcement de la prévention dans le monde scolaire. Le plan vise également la mise en œuvre d'une recherche-action, afin d'obtenir des données sociologiques concrètes et objectives.

D'autres mesures cherchent à renforcer le repérage de ces jeunes en situation prostitutionnelle et leur protection. Celles-ci passent, entre autres, par la formation des professionnels et par la création d'un dispositif d'accompagnement et/ou d'hébergement dans chaque département. Le Plan n'oublie pas non plus les aspects juridiques avec divers objectifs, dont la favorisation des poursuites judiciaires des proxénètes et le renforcement de la mobilisation des services d'enquête dans le domaine de la cybercriminalité. ●